



Montréal, le 27 février 2023

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

**Objet : Énergir – Demande concernant la mise en place de mesures
relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable
Dossier : R-4008-2017**

La Régie de l'énergie (la Régie) prie les participants au dossier mentionné en objet de bien vouloir noter qu'en raison de son départ à la retraite à la fin de semaine dernière, M^e Nicolas Roy est désormais empêché d'agir dans le dossier mentionné en objet.

Ainsi, M^e Simon Turmel se joindra à titre de membre à la formation composée de M^e Lise Duquette, présidente et de Madame Françoise Gagnon.

Dans ce contexte, à moins de recevoir, **d'ici 12 h le 1^{er} mars 2023**, des commentaires des participants quant à cette nouvelle formation de régisseurs, la Régie prendra acte de leur consentement à ce changement.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd